

Le motu proprio et le scoutisme

Author : spo

Categories : [Revue de presse](#)

Date : 17 juillet 2010



Ce qui est bien avec le quotidien *La Croix*, c'est que l'on trouve toujours une perle qui permet de s'amuser. Pendant l'été, c'est un divertissement...

À l'occasion du cinquantième du mouvement des Guides et Scouts d'Europe, *La Croix* publie donc un article sur ce mouvement de scoutisme. Pendant la crise qu'il l'a affecté récemment, *La Croix* s'est montré particulièrement vigilant à dénoncer la tentation traditionaliste qui habiterait les Guides et Scouts d'Europe. C'est dans ce sillon que l'article commence :

« Aller de l'avant, après des « épisodes douloureux » : telle est la volonté des Guides et scouts d'Europe, à la suite des tensions internes provoquées par le motu proprio libéralisant l'usage de la liturgie romaine préconciliaire, qui avait causé le départ de certains membres de l'équipe nationale ».

Si l'on suit bien cette présentation, la cause du conflit réside dans l'existence du motu proprio, c'est-à-dire, si l'on réfléchit bien, dans la volonté romaine de rappeler que la messe traditionnelle n'est pas interdite.

Or, cette présentation fausse les choses, pour au moins deux raisons.

1°) D'abord, il est clair que si l'application du motu proprio a joué un rôle dans la crise interne des Guides et scouts d'Europe, c'est au titre de prétexte ou de déclencheur d'un conflit qui couvait depuis plusieurs années. Deux conceptions des Guides et scouts d'Europe s'opposaient et ont ainsi trouvé la raison ultime d'un affrontement.

2°) La seconde raison, c'est que ce conflit a pu s'appuyer sur ce prétexte parce que des responsables des Guides et scouts d'Europe ont pensé pouvoir faire passer les décisions internes du mouvement avant le respect des décisions de l'Église. À partir du moment où le motu proprio entrait en vigueur pour toute l'Église latine, il est évident qu'un mouvement catholique n'avait pas à interférer dans l'application de ce motu proprio, même au sein des unités faisant ce choix liturgique. La loi de l'Église est plus universelle que celle des Guides et scouts d'Europe. Un quotidien catholique normalement fidèle à Rome aurait dû le souligner.

De ce fait, ce n'est pas vraiment pour cette question que « *certaines membres de l'équipe nationale* » ont quitté le mouvement, notamment pour rejoindre les Guides et scouts de France. Car, normalement, la situation des Guides et scouts de France, mouvement qui se veut catholique, vis-à-vis du motu proprio est la même que celle des Guides et scouts d'Europe. La loi de l'Église étant plus universelle que les règlements des Guides et scouts de France, le motu proprio peut s'appliquer chez eux aussi. En soi, rien ne l'interdit ! Après, c'est effectivement une question de culture et d'obéissance à Rome...

Il serait donc temps de ne pas faire peser sur le motu proprio, sur la liturgie traditionnelle, le poids des conflits, notamment au sein du scoutisme. Ce sont des divergences pédagogiques et d'orientation du mouvement qui ont conduit cette crise au sein

des Guides et scouts d'Europe.

Que l'on sache les unités demandant le motu proprio ne sont pas apparues tout d'un coup après le changement d'équipe nationale au sein des Guides et scouts d'Europe et la nouvelle équipe nationale n'a en rien favorisé l'application du motu proprio au sein de ce mouvement. Ce qui laisse d'ailleurs de beaux jours aux Europa-Scouts, par exemple. Mais, là, c'est un autre sujet. Nous en reparlerons.